

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 juillet 2023 à 19h00

8 membres du conseil sont présents, 3 absents excusés

Les questions diverses prévues lors du précédent conseil (7 juillet) font l'objet de cette nouvelle réunion

- Fondation du Patrimoine / Réfection du toit de l'église

Mise en place d'un financement participatif sur une plate forme dédiée (plafond 100 000 euros, 6 % de la somme récoltée seront versés aux gestionnaires de la plate forme), Mr Aubry et le 2° adjoint Gérard Plançon, aidés de Jacqueline Jacquinet et de Ghislain Plançon pour l'élaboration du texte de présentation du projet. Si cette cagnotte parvient à atteindre la somme de 12 000 euros, l'État versera la même somme pour les travaux .

Le dossier sera envoyé par mail aux membres du conseil

Une délibération est prise à l'unanimité (9 voix pour avec pouvoir de Jildiz Heikoop donné à Véronique Harmand)

- Concernant les subventions, le département a octroyé 110 000 euros, le montant de la DETR est en attente du devis définitif élaboré par Mr Mattéos qui le réévalue actuellement en raison d'une baisse du coût des matériaux.

- Fossé dans la forêt des Breuleux :

En cours d'instruction par les services de l'ONF

Sécuriser le trou en formation dans la coupe n° 18 (piquets et rubalise)

- Estivales de Saône

La commune n'a pas candidaté pour cette saison, reconduction pour l'an prochain en anticipant davantage l'évènement

- Eau

Réseau des fontaines : vidange du réservoir dans la coupe 36, rendez vous est pris pour l'effectuer (les deux adjoints avec Véronique Harmand)

Remarques concernant le tuyau amenant l'eau de la Lièze

- Débat concernant l'assainissement

- Voierie

Revêtement dégradé sur la partie communale Cherlieu/ Bougey et Cherlieu/ Agneaucourt

- Vote / modalité

Vote à bulletin secret lorsque les personnes faisant des réclamations seront présentes lors de la réunion de conseil